



Revue de presse



Lundi 13 mars 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[BDL: la valeur des opérations de paiement électronique en hausse en 2022](#)

La valeur des opérations de paiement électronique de la Banque de développement local (BDL) a dépassé 6,5 milliards de DA représentant plus de 879.000 opérations en 2022, a déclaré Nawel Taleb, directrice des moyens de paiement à la BDL.



[Note de conjoncture de la Banque d'Algérie - Crédits à l'économie : Hausse de 4,17% à fin septembre 2022](#)

Les crédits accordés à l'économie ont connu, durant les neuf premiers mois de l'année 2022, une hausse de 4,17%, atteignant 10.202,9 milliards de dinars (DA), contre 9.794,7 milliards DA à fin 2021, a indiqué la Banque d'Algérie (BA), dans sa dernière note de conjoncture, publiée hier.



[Liquidité bancaire : Hausse à plus de 1.800 milliards](#)

La liquidité globale des banques a augmenté sensiblement à la fin du 3e trimestre de 2022, pour atteindre 1.809,1 milliards de dinars, contre 1.331,9 milliards de dinars à fin décembre 2021, selon la Banque d'Algérie (BA). Il s'agit d'une hausse de 477,2 milliards de dinars par rapport à fin 2021, et de 579,4 milliards de dinars comparativement à septembre 2021, selon la même source.



Ouverture de banques au Sénégal et en Mauritanie : Augmenter le niveau des transactions commerciales

Le directeur général du Crédit populaire d'Algérie (CPA), Ali Kadri a déclaré, samedi dernier à Tlemcen, qu'il a été procédé à la généralisation de l'opération de paiement en ligne pour toucher les bénéficiaires de logements de location-vente "AADL" de la wilaya.



Assurance CAT-NAT : Un taux de pénétration faible

Le taux de pénétration à l'assurance CAT-NAT demeure faible et la mise en place d'une structure typique des cat bonds en Algérie désengage le Trésor public en matière de gestion des risques catastrophiques et aura un impact positif sur les finances publiques de l'Algérie. C'est la conclusion à laquelle a abouti Anis Derradji, de l'université d'Annaba.



Remontée des prix

Les cours du pétrole ont terminé en hausse vendredi dernier, tractés par un rebond technique ainsi que par un indicateur d'emploi américain qui laisse présager d'un resserrement monétaire moins brutal que prévu. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a gagné 1,45%, pour clôturer à 82,78 dollars. Quant au baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en avril, il s'est apprécié de 1,26%, à 76,68 dollars. Après un début de séance en retrait, les cours ont pris de la hauteur à la faveur du rapport mensuel sur l'emploi américain, qui a fait état de 311.000 créations de postes, au-dessus des 225.000 projetés par les économistes.



Banque d'Algérie : Hausse de la liquidité bancaire à plus de 1.800 milliards DA à fin septembre 2022.

La liquidité globale des banques a augmenté sensiblement à la fin du 3ème trimestre de 2022 pour atteindre 1.809,1 milliards de dinars, contre 1.331,9 milliards de dinars à fin décembre 2021, a indiqué la Banque d'Algérie (BA) dans sa dernière note de conjoncture publiée dimanche. Il s'agit d'une hausse de 477,2 milliards de dinars par rapport à fin 2021, et de 579,4 milliards de dinars comparativement à septembre 2021, selon la même source.



Crédits accordés à l'économie : Une hausse de 4,17 % des crédits à l'économie à fin septembre 2022

Les crédits accordés à l'économie ont connu durant les neuf premiers mois de l'année 2022 une hausse de 4,17%, atteignant 10.202,9 milliards de dinars (DA) contre 9.794,7 milliards DA à fin 2021, indique la Banque d'Algérie (BA) dans sa dernière note de conjoncture, publiée dimanche.



Balance des paiements : Excédent de plus de 11,8 milliards de dollars à fin septembre 2022.

Le solde global de la balance des paiements au cours des neuf premiers mois de 2022 a affiché un excédent « appréciable » de 11,830 milliards de dollars, contre un déficit de 2,477 milliards de dollars à fin septembre 2021, indique dimanche la Banque d'Algérie (BA). Cette hausse reflète la situation macroéconomique du pays durant les neuf premiers mois de l'année écoulée, qui « s'est nettement améliorée », souligne la banque centrale dans sa dernière note de conjoncture.



Tebboune annonce une réunion «restreinte» du Mouvement des Non-Alignés en été : Les puissants se concertent à Alger

L'Algérie qui, en Afrique, avec quelques autres pays du continent, constitue l'un des pôles de puissance, réunira les «mastodontes» du non-alignement. Le Mouvement des Non-Alignés sera de retour à Alger. Une réunion restreinte des membres du mouvement aura lieu en Algérie, l'été prochain.



Algérie - Union européenne : Un nouveau partenariat en marche

L'UE se retrouve face à une nation qui tient en main les bonnes cartes géopolitiques, de fortes amitiés dans le monde entier, des perspectives d'adhésion aux Brics...Josep Borell n'est pas un fonctionnaire anodin de l'Union européenne. Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, vice-président de la Commission européenne, c'est le diplomate en chef d'une organisation qui, il n'y a pas si longtemps, passait pour l'un des centres de décision de la planète. L'épreuve de Covid-19, la guerre en Ukraine et le scandale de corruption au Parlement européen (PE) l'ont accablée.



[Mettant en garde contre les Brics: Un expert prédit un effondrement économique](#)

L'expert Andy Schectman, patron de Miles Franklin vient de jeter un véritable pavé dans la marre. Dans une interview télévisée à Kitco News, il a lancé une prédiction qui devra mettre dans la gêne plus d'un parmi les grandes nations. Cet expert a affirmé que le monde court vers un effondrement économique inéluctable des grandes puissances.



[La BDL prévoit de doter 6.000 commerçants de TPE avant la fin de l'année : Pour encourager l'e-paiement](#)

«Le montant des opérations de paiement électronique de la Banque de développement local (BDL) a dépassé les 6,5 milliards de dinars à travers plus de 879.000 transactions en 2022», a indiqué Taleb Nawel, directrice du développement des paiements électroniques de la BDL.



[BDL : la valeur des opérations de paiement électronique a dépassé 6,5 milliards DA en 2022](#)

La valeur des opérations de paiement électronique de la Banque de développement local (BDL) a dépassé 6,5 milliards de DA représentant plus de 879.000 opérations en 2022. Dans des déclarations à l'agence APS, Mme Nawel Taleb, directrice des moyens de paiement à la BDL, a précisé que la valeur des opérations effectuées via les Terminaux de paiement électronique (TPE) a augmenté de 26,86% en 2022.



[«L'Algérie accueillera l'été prochain une réunion du Mouvement des Non-alignés» : Le Président Tebboune l'a annoncé hier :](#)

Une rencontre des pays du Mouvement des Non-alignés (MNA) se tiendra cet été en Algérie, a annoncé le Président Abdelmadjid Tebboune lors de la conférence de presse qu'il a animée, hier, avec le Président ougandais, Yoweri Museveni.



[Le Directeur général d'ALGERAC plaide pour un réseau national d'organismes et d'inspections : Importation des véhicules neufs et lancement de la production](#)

Le Directeur général de l'Organisme algérien d'Accréditation, (ALGERAC), Nourredine Boudissa, a insisté, hier dimanche à Alger, sur la nécessité de mettre en place un réseau national d'organismes et d'inspections pour, a-t-il indiqué, s'assurer de la conformité des véhicules importés.



[BDL : La valeur des paiements électronique a dépassé 6 milliards de dinars](#)

La valeur des opérations de paiement électronique de la Banque locale de développement a dépassé 6,5 milliards de dinars, à travers plus de 879 000 transactions en 2022, selon la directrice des moyens de paiement de la BDL, Nawal Taleb.



[Aux limites de la liberté économique](#)

C'est quoi exactement la liberté économique, une économie de bazar, une économie des paradis fiscaux ou une économie sauvage sans freins législatifs ? En tout cas, le bazar est bien un terme oriental, qui donne déjà une idée sur le sens de l'économie qu'on lui associe, soit l'achat pour la revente en l'état de marchandises très variées.

التقرير التمهيدي لمشروع قانون المحاسبة العمومية يدرج 4 مواد إضافية **إجراءات جديدة لفرض الرقابة المشددة على أموال الميزانية!**

لم تكثف لجنة المالية والميزانية بالمجلس الشعبي الوطني بما اقترحه معدّو مشروع القانون المتعلق بقواعد المحاسبة العمومية والتسيير المالي، من إجراءات لتتبع كيفية صرف كل دينار يخرج من خزينة الدولة، وإنما أدرجت اللجنة وفق التقرير التمهيدي لمشروع القانون 4 مواد جديدة تتضمن إجراءات صارمة لمراقبة كيفية صرف أموال الدولة، وسبل إنفاق الموارد، وهي الإجراءات التي من شأنها قطع الطريق أمام أي محاولات لنهب المال العام حتى قبل بدايتها.

ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE

Rééquilibrer le commerce extérieur

L'accord d'association Algérie-Union européenne sera, à coup sûr, abordé lors de la visite de deux jours qu'a entamée, hier à Alger, le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell. Ce dossier revêt une importance capitale auquel Alger comme Bruxelles accordent un grand intérêt. L'une et l'autre aspirent à trouver un terrain d'entente pour soutenir l'ambition mutuelle de conduire la transition vers un nouveau modèle de croissance. Le mot d'ordre est d'entreprendre ensemble pour aboutir à un partenariat gagnant-gagnant. L'Algérie semble déterminée à réviser l'accord signé à Valence en avril 2002 et entré en vigueur le 1^{er} septembre 2005. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a clairement instruit de «révoir les dispositions de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), clause par clause, en fonction d'une vision souveraine et d'une approche gagnant-gagnant, en tenant compte de l'intérêt du produit national en vue de créer un tissu industriel et des emplois».

Si l'UE affiche moins son intérêt à réviser sa copie, l'Algérie œuvre à revoir les règles de manière à en tirer profit. Des experts algériens soutiennent que l'accord de 2002 a été désavantageux pour notre pays. Pour Brahim Gendouzi, expert dans le domaine du commerce extérieur, professeur à l'université de Tizi Ouzou, l'application de l'accord d'association Algérie-UE a posé problème et a été particulièrement défavorable à la partie algérienne sur le plan du commerce extérieur. «Cela ne pouvait pas continuer avec un tel déséquilibre d'autant plus que l'Algérie a pris des mesures pour mieux contrôler ses importations, ce qui

va à l'encontre de certains engagements avec l'UE», ajoute-t-il. Il s'agit de revoir les clauses relatives aux exportations de marchandises vers les marchés européens notamment les barrières non-tarifaires. Notre interlocuteur a précisé qu'il est aussi question d'encourager les investissements directs des entreprises européennes vers l'Algérie, soulignant que de nouvelles données économiques et géopolitiques interviennent attestant la nécessité d'une mise à niveau de cet accord tenant compte de la conjoncture actuelle. «La révision de l'accord revêt une dimension particulière depuis le conflit Russie-Ukraine et la question de l'approvisionnement en gaz algérien vers l'UE», a-t-il ajouté. L'Algérie se trouve-t-elle, aujourd'hui, dans une posture plus forte pour pouvoir exiger ces conditions ? «Tout à fait. La conjoncture est favorable à l'Algérie. Il y a quelques domaines nouveaux sur lesquels il peut y avoir un partenariat win-win, notamment dans l'énergie solaire, l'hydrogène vert...», a-t-il répondu.

FAVORISER UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Pour sa part, le professeur des universités et expert international Abderrahmane Mebtoul a souligné, dans une contribution envoyée hier à notre rédaction au sujet de cet accord, que pour l'Algérie, qui a toujours respecté ses engagements internationaux, la coopération avec l'Union européenne dans sa démarche d'évaluation réclamée ne vise nullement à remettre en cause l'Accord d'association mais, bien au contraire, à l'utiliser pleinement dans le sens d'une interprétation positive de ses dispositions permettant un rééquilibrage des liens de coopération. L'objectif étant de favoriser un partenariat gagnant-gagnant», ajoutant sur sa lancée que «l'Europe ne doit plus considérer

l'Algérie uniquement du point de vue d'un marché, afin de donner à cet accord toute son importance et utiliser tout son énorme potentiel dans ses trois composantes : politique, économique et humaine». L'expert a fait observer que «tous les accords qu'a signés l'Algérie pour une zone de libre-échange avec l'Europe, le monde arabe et l'Afrique ont pour fondement à terme les baisses tarifaires». Pour rappel, l'Accord prévoit, sur le volet importation, le démantèlement tarifaire sur trois étapes.

La première liste comporte le démantèlement tarifaire immédiat à partir du 1^{er} septembre 2005, tandis que la deuxième liste comporte le démantèlement progressif sur 7 ans pour atteindre 0% en 2012. La dernière liste vise à arriver à 0% de droits de douanes en 2017. Vu les résultats mitigés et très éloignés des attentes de l'Algérie, des consultations informelles pour la révision du démantèlement tarifaire des produits industriels et des concessions tarifaires agricoles ont été lancées conformément à la décision du Conseil d'Association tenu à Luxembourg le 15 juin 2010. L'objectif de ces consultations est de reporter l'échéance de la mise en place de la Zone de libre échange à 2020 au lieu de 2017 et de prévoir le rétablissement des droits de douane, selon les dispositions prévues par l'Accord d'association, pour une liste de produits «sensibles».

Lors de la 12^e session du Conseil d'association avec l'UE, tenue en décembre 2020, l'Algérie avait discuté avec son partenaire stratégique des mesures de révision de l'Accord sur la base de «l'équilibre» entre les deux parties.

■ Wassila Ould Hamouda

Le «positionnement économique des acteurs extérieurs dans l'espace Maghreb-Sahel»

Par le D^r Mourad Goumiri

La transformation rapide de la situation géopolitique et économique du monde s'accélère d'une situation unilatéraliste et hégémonique vers une gestion multilatéraliste des relations internationales et de l'économie mondiale. C'est donc une opportunité à saisir pour les pays émergents, de profiter de toutes les possibilités pour améliorer leur situation personnelle mais également pour développer leur relations économiques et financières, entre eux et avec les nouveaux acteurs qui se manifestent sur le marché mondial.

PROFONDEURS STRATÉGIQUES ET MONDIALISATION

Deux concepts s'affrontent depuis le début du partage du monde entre puissances et empires, et notamment de l'Afrique toujours considérée comme un continent pourvoyeur de matières premières et un débouché pour les produits manufacturés des puissances occidentales. Cette logique est née du pacte colonial, négocié entre les empires coloniaux (France, Royaume-Uni, Espagne, Belgique, Portugal...) et qui consiste à dépecer l'Afrique, en particulier, en propriétés sous divers contrats (colonies, protectorat, rattachement directe). Le mouvement mondial de décolonisation des années 1950 et 1960 va permettre la transformation du pacte colonial en une autre forme de colonialisme (néocolonialisme) à travers le concept plus soft, dit de «profondeur stratégique», mais qui est, en fait, un droit de regard sur les politiques intérieure et extérieures des anciennes colonies. C'est ainsi que sont nées les «zones d'influences», qui se sont traduites par des marchés captifs.

La vague de mondialisation qui a déferlé au cours des années 1990 va remettre en cause les concepts de «profondeurs stratégiques» et de «zones d'influences», au profit d'un marché mondial total où seules les lois du marché s'appliquent en dehors de toutes segmentations de marché. Prônée par les USA, cette politique dite de mondialisation va tenter de faire tomber tous les obstacles qui faussent la concurrence «pure et parfaite». A cette

fin, l'OMC (ancien GATT) va jouer un rôle majeur dans le démantèlement des barrières tarifaires, sanitaires et phytosanitaires pour créer un espace homogène de commerce, pour écouler les biens et services, en particulier, des pays occidentaux et des pays émergents.

La confrontation entre ces deux logiques va remettre en cause les avantages nés du partage des parts de marché entre les puissances économiques qui vont s'empresser de construire de nouveaux concepts comme ceux développés par l'UE, à travers les accords d'association signés notamment avec les pays africains, sans permettre l'émergence d'une même structure entre pays africains. Le concept de mondialisation a fini par s'imposer au détriment de celui des profondeurs stratégiques, en repli dans tous les continents.

DU DÉVELOPPEMENT INTRA-AFRICAIN ET DE SES CONTRAINTES

Le développement intra-africain n'a que très peu évolué, comparé aux relations économiques et commerciales entre pays africains, demeuré marginal, compte tenu des infrastructures de soutien (les routes, les ports, aéroports et autres moyens de transports) et des entreprises locales capables de le développer. La réorientation des infrastructures devient un enjeu vital pour les pays de la région mais nécessite de lourds investissements dont ne disposent pas ces pays, en général. Seules des institutions financières multinationales (BAD, Badaea, BID, BIRD, Fades...) peuvent intervenir dans ce contexte pour pallier le manque d'investissements dans ce secteur.

Pour accompagner ce développement, le commerce et les services intra-africains sont indispensables dans tous leurs compartiments (assurances, expertises, établissements bancaires spécialisés, banques de données, foires, expositions, zones franches...). Cette action devra avoir pour objectif de démanteler le marché triangulaire en priorité.

Pour permettre le développement, un instrument de financement approprié aux pays de la région doit être promu de manière à sortir du système en place qui met les pays dans l'impossibilité de trouver les garanties nécessaires à la mobilisation des res-

sources extérieures. L'apport des nouveaux pays (Chine, Turquie, Russie, Brésil...) dans la région est donc indispensable pour assurer l'irrigation financière des pays de la région.

POUR UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉE DE LA RÉGION

Les pays du Maghreb et ceux sahélo-sahariens ont tout intérêt à mettre en œuvre des politiques d'intégration de leur économie dans la mesure où ils disposent de frontières communes et problèmes semblables (infrastructures, ingénierie, capacités financières, management...). D'un autre côté, ils disposent de matières premières (mines, énergie, main d'œuvre, eau, foncier agricole...) qui ne demandent qu'à être valorisées afin d'éviter de les vendre brutes. Cela nécessite une politique intégrée entre eux, pour permettre une stratégie à moyen et long termes, capable de faire émerger des complémentarités régionales.

Le développement régionalisé nécessite une stratégie horizontale à moyen et long termes qui s'appuiera sur les potentialités de chaque pays et leur capacité de transformation aux fins de valorisation. Le développement horizontal consiste à toujours privilégier les pays de la région dans le cadre d'une vision stratégique. Il nécessite une mutualisation des moyens de tous les pays, pour les projets communs et l'échange d'expériences et d'expertises acquises. L'identification et la prise en charge des dépendances multiples (alimentaire, technologique, ressources humaines qualifiées...) afin de les réduire, doit être un objectif stratégique pour la préservation des populations, la réduction des flux migratoires et en particulier des élites, la stabilité sociale et la prospérité partagée. L'émergence de nouveaux acteurs dans la région est une chance pour capter leurs multiples capacités et les investir dans la région.

Cette stratégie nécessite une révision complète des stratégies de développement mises en œuvre jusqu'à présent et qui ont pratiquement échoué à sortir la région de l'instabilité politique, de la décroissance, de l'émigration et de la paupérisation des populations. La concertation entre les pays de la région doit être construite sur un pacte gagnant-gagnant, qui assure à chaque pays une part appropriée de bien-être pour les populations.

COMMENTAIRE

Dialogue de sourds ?

Par Mohamed Tahar Messaoudi

L'Algérie accueille dans ses «murs» le haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Josep Borrell. Une visite qui s'inscrit d'emblée dans le cadre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, signé il y a près de dix ans sous le «règne» de l'ancien président, aujourd'hui disparu, Abdelaziz Bouteflika. Un accord qui a suscité un tollé auprès de l'opinion publique nationale et dans le milieu des affaires et du commerce. L'actuel gouvernement n'a eu de cesse de dénoncer les conditions imposées dans le document à travers les barrières douanières. Autrement dit, l'UE impose des barrières sanitaires et phytosanitaires qui font que les produits algériens ne peuvent être commercialisés en Europe, alors que les produits européens inondent le marché algérien. Il y a également des conditions d'emballage, d'étiquetage et de taux de sucre qui empêchent, par exemple, que le vin algérien et de nombreux autres produits agroalimentaires de pénétrer le marché européen. En réponse à cet impondérable, l'Algérie riposte en interdisant à l'importation certains produits fabriqués en Europe. Le président de la République a également dénoncé récemment l'accord d'association qui est, selon lui, «globalement» contraire aux intérêts du pays. C'est donc dans sa globalité que Abdelmadjid Tebboune veut le négocier.

Dans un entretien accordé à notre confrère en langue nationale le quotidien *El Khabar* dans son édition d'hier, Josep Borrell estime que l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE est bon pour les deux parties et qu'il est nécessaire de mettre en place le conseil de coopération, condition essentielle pour son exécution. A croire que l'on va assister à un dialogue de sourds entre les deux parties. Les autorités algériennes campent sur leur position d'une révision totale de l'accord sur la base du principe «gagnant-gagnant», Josep Borrell pour sa part s'en tient à l'essentiel du document, même si par ailleurs il pourrait envisager quelques concessions. Aujourd'hui, l'opinion publique sera informée de la teneur des discussions et des perspectives qui s'annoncent pour les deux parties.

La visite de Josep Borrell est à la mesure de l'importance qu'accorde l'Union européenne à l'Algérie en tant que pays pivot en Afrique du Nord et au Maghreb. En plus de ses richesses en hydrocarbures et en minerais, l'Algérie joue un rôle de première importance dans la sécurité et la stabilité des Etats sud-européens. De même qu'elle met tous les moyens pour endiguer le phénomène de l'immigration clandestine vers l'Europe qui provoque la mort de plusieurs milliers de citoyens africains, issus des pays du Sahel notamment. Josep Borrell, en tant qu'ancien ministre socialiste de différents gouvernements espagnols, serait peut-être tenté de poser le problème de la détérioration des relations politique et économique entre l'Algérie et l'Espagne. Sur ce point, la cause est entendue si le gouvernement espagnol du socialiste Pedro Sanchez ne revient pas sur son revirement sur la question du Sahara occidental. Le gouvernement algérien restera inflexible. Sur cette question sensible, Josep Borrell a affirmé que l'UE soutient les résolutions de l'ONU pour la décolonisation du Sahara occidental et le droit de son peuple à l'autodétermination.

CONFORMITÉ DES VÉHICULES IMPORTÉS

Algerac met le paquet

Il ne peut y avoir de développement économique et social sans que la qualité ne soit au centre de la politique gouvernementale. C'est pour expliquer que la qualité accompagne le développement économique avec la mise en place des infrastructures de la qualité en Algérie. La reconduction de l'organisme algérien d'accréditation à l'international rehausse la dimension de la qualité en Algérie.

Abdelhalim Benyellès - Alger (Le Soir) - C'est en ces termes que s'est prononcé, hier dimanche sur les ondes de la radio nationale Chaîne 3, Nouredine Boudissa, directeur général de l'organisme algérien d'accréditation (Algerac), annonçant l'accréditation à l'international d'Algerac qui vient d'être consacré et validé, pour un statut spécifique, par l'Union européenne sur 3 éléments référentiels importants, à savoir les laboratoires, les organismes d'inspection et les organismes de métrologie industrielle.

C'est à ce titre qu'il avance qu'il appartient à l'organisme qu'il préside de mettre en place un dispositif normatif afin de pouvoir assurer la conformité des véhicules

qui vont commencer à arriver en Algérie et ceux qui seront construits localement, rappelant que «le marché national va pouvoir mettre à la disposition des usagers algériens des véhicules conformes, qu'ils soient neufs ou d'occasion».

À ce titre, il dira que l'Algérie doit se doter des moyens de vérification de la conformité, tels que les laboratoires d'essai, les laboratoires d'étalonnage et les organismes d'inspection pour la sécurité du conducteur et la préservation de l'environnement. Les départements concernés par cette mission sont, selon lui, les ministères de l'Industrie, du Commerce, des Finances, de l'Energie et du Transport, ajoutant qu'ils doivent se constituer en groupe de travail afin de définir un «arsenal normatif et juridique» qui puisse définir l'importance du contrôle et le rendre ainsi obligatoire.

Il ajoutera aussi que l'Établissement national de contrôle technique automobile (Enacta), qui relève du ministère des Transports, dispose de plusieurs organismes d'inspection au niveau du territoire national et de ce fait Enacta doit être accrédité pour l'exercice de la mission de contrôle de la qualité. Le même cas s'applique pour l'ingénieur des mines, qui relève du ministère de l'Energie et qui est

un autre acteur dans le domaine. «C'est dans cette approche que l'Algérie pourrait disposer des moyens les plus appropriés pour assurer la conformité», a expliqué Boudissa, qui estime que ces mêmes moyens de contrôle doivent aussi concerner la pièce de rechange importée.

«La décision d'importation de véhicules neufs et d'occasion, et le lancement d'une industrie automobile nationale nous incite à construire tout un réseau de contrôle et d'inspection», a-t-il fait savoir, considérant que cet aspect relève de la «souveraineté de l'Algérie». Pour ce faire, Boudissa appelle à construire tout un réseau de laboratoires nationaux, à savoir des laboratoires d'essais, selon le référentiel international, pour le transfert des technologies en accord avec les équipementiers, les constructeurs automobiles et des organismes de contrôle mondiaux, en matière de normes techniques de fabrication, du contrôle technique de pièces de rechange, ce qui permettra à Algerac de «se doter des outils nécessaires, et conformes aux spécificités d'un véhicule qui circule en Europe».

L'objectif étant, selon le DG d'Algerac, de «contrôler ce que nous importons, mais aussi d'encourager les exportations par le contrôle de la conformité».

A. B.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

UN TAUX DE 2,8% AU 2^e TRIMESTRE 2022

● Les réserves officielles de changes s'élèvent à 52,763 milliards de dollars

Selon la note de conjoncture de la BA, les réserves officielles de changes (or monétaire non inclus) s'élèvent à 52,763 milliards équivalent dollars à fin septembre 2022, contre 45,296 milliards équivalent dollars à fin décembre 2021 et 44,724 milliards équivalent dollars à fin septembre 2021, soit des hausses respectives de 7,465 milliards équivalent dollars et de 8,039 milliards équivalent dollars.

Le stock d'or monétaire de l'Algérie à fin septembre 2022 est resté inchangé à 5.585.772,702 onces d'or, ajoute-t-on.

Concernant l'activité économique de l'Algérie, elle s'est caractérisée de nouveau, selon la BA, par «une croissance appréciable de 2,8%» au deuxième trimestre 2022. Cette croissance a été soutenue par l'ensemble des secteurs, hormis celui des hydrocarbures qui a enregistré une croissance négative de 1 5%. souligne-

t-on dans le document. Hors hydrocarbures, la croissance du PIB en volume a atteint 3,6%, contre 6,3% au deuxième trimestre de 2021.

En termes d'indicateur de finances publiques, à fin août 2022, le solde global du Trésor s'est «nettement amélioré», en enregistrant un excédent de 316,5 milliards DA, contre un déficit de 1.111,7 milliards DA à la même période de l'année 2021.

Cet excédent est essentiellement dû à la hausse des recettes budgétaires, notamment celles des hydrocarbures, est-il expliqué dans la note.

La BA relève aussi un solde positif du Fonds de régulation des recettes (FRR), de 698,1 milliards DA à fin septembre 2022. Ce fonds a été alimenté par les excédents enregistrés en termes de fiscalité pétrolière prévue par la loi de finances de 2022.

BALANCE DES PAIEMENTS EXCÉDENT DE PLUS DE 11,8 MILLIARDS DE DOLLARS

Le solde global de la balance des paiements au cours des neuf premiers mois de 2022 a affiché un excédent «appréciable» de 11,830 milliards de dollars, contre un déficit de 2,477 milliards de dollars à fin septembre 2021.

Cette hausse reflète la situation macroéconomique du pays durant les neuf premiers mois de l'année écoulée, qui «s'est nettement améliorée», souligne la Banque centrale, dans sa dernière note de conjoncture.

Selon la même source, la balance commerciale, au cours des neuf premiers mois de 2022, a enregistré un excédent de 18,06 milliards de dollars, contre un déficit de 790 millions de dollars à la

même période de 2021. La Banque d'Algérie explique cette performance par la hausse des exportations d'hydrocarbures et la progression des exportations de biens hors hydrocarbures, malgré une légère augmentation des importations de biens.

Ainsi, les exportations d'hydrocarbures ont enregistré, à fin septembre 2022, une forte hausse de 18,48 milliards de dollars, comparativement à fin septembre 2021, passant de 24,10 milliards de dollars à 42,58 milliards de dollars.

Cette augmentation est le résultat de la forte hausse des prix du pétrole et du gaz, note-t-on dans la même note, rappelant que les exportations d'hydrocarbures ont at-

teint, à fin septembre 2022, leur plus grand niveau depuis huit ans. Hors hydrocarbures, les exportations de biens (FOB) ont atteint 4,35 milliards de dollars à fin septembre 2022, contre 3,08 milliards de dollars à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 1,27 milliard de dollars, indique-t-on.

De leur côté, les importations de biens (FOB) ont très légèrement augmenté de 898 millions de dollars (+3,21%), au cours des neuf premiers mois 2022, par rapport à la même période de l'année précédente, passant ainsi de 27,97 milliards de dollars à 28,87 milliards de dollars à fin septembre 2022, selon la même source.

بنكان جزائريان بالسينغال وموريتانيا قريبا

أعلن المدير العام للقرض الشعبي الجزائري، علي قادري عن اعتزام البنك فتح بنكين بالسينغال وموريتانيا بالتنسيق بين المؤسسة التي يشرف عليها والبنك الوطني الجزائري، وبتك الضلحة والتنمية الرياضية والبنك الخارجي الجزائري وذلك بهدف السماح للمؤسسات الجزائرية من رفع نسبة التعامل وتسهيل التبادل الاقتصادي ما بين الجزائر وهذين البلدين والبلدان المجاورة لهما..



التكتل يظل أهم شريك تجاري للجزائر

37 مليار دولار مبادلات مع دول الاتحاد الأوروبي

• صادرات المحروقات الجزائرية 20,64 مليار دولار منها 11,68 مليار دولار غاز
آلات ومركبات وقمح وأدوية أهم المنتجات المستوردة من أوروبا

تبقى دول الاتحاد الأوروبي أهم شريك تجاري للجزائر، حيث أفادت منصة الأمم المتحدة للمبادلات الدولية "كومترايد" ببلوغ إجمالي المبادلات التجارية بين الجزائر والاتحاد الأوروبي 37.27 مليار دولار، منها صادرات أوروبية قدرت بـ 14.68 مليار دولار، بينما بلغت صادرات الجزائر إلى دول الاتحاد أو واردات هذه الأخيرة من الجزائر 22.59 مليار دولار، فيما تميل أطراف التبادل والميزان التجاري لصالح الجزائر بـ 7.91 مليار دولار.

الواردات الأوروبية. ومن حيث الصادرات الأوروبية إلى المنطقة العربية فإن الجزائر تعد خامس وجهة، حيث تصدر الإمارات العربية المتحدة قائمة أهم زبائن الاتحاد الأوروبي بقيمة 34.90 مليار دولار، أما من حيث الواردات الأوروبية فإن الجزائر تعد ثاني دولة عربية بعد المملكة العربية السعودية التي تقدر صادراتها إلى دول الاتحاد الأوروبي بـ 24.61 مليار دولار. ووفقا لتقديرات المفوضية الأوروبية فإن قيمة واردات الاتحاد الأوروبي من الجزائر بلغت 19.097 مليار أورو، مقابل صادرات بـ 12.645 مليار أورو، ومجموع 31.742 مليار أورو، مع ميزان تجاري يبلغ -6.452 مليار أورو. وتعد فترة 2011 و2015 أفضل السنوات من حيث حجم المبادلات، حيث بلغت قيمة تتراوح ما بين 43 و50 مليار أورو، بينما تراوح ناتج الميزان التجاري بين فائض لصالح الجزائر وعجز لغير صالحها خلال الفترة ما بين 2011 و2021، مع تسجيل انكماش نسبي في المبادلات البيئية برسم عام 2022.

ح - ص



الجزائر

بـ 47,86 مليون دولار. كما يتم اقتناء أدوية ومواد صيدلانية بقيمة 1,13 مليار دولار، من بينها أدوية بقيمة 643,57 مليون دولار. وتمثل الصادرات الأوروبية إلى الجزائر حصة 0.59% من مجموع الصادرات الأوروبية، كما تمثل الواردات الأوروبية من الجزائر حصة 0.59% من مجموع

بـ 228,67 مليون دولار، إلى جانب أملاح وكبريت بقيمة 147,07 مليون دولار وسكر بـ 49,51 مليون دولار. أما الواردات الجزائرية من دول الاتحاد الأوروبي فإنها تتمثل في عتاد وتجهيزات وآلات ومنتجات صناعية بما يعادل 2,18 مليار دولار، منها توربينات مختلفة منها توربينات غاز بقيمة 268,86 مليون دولار ومضخات بما يعادل 168,21 مليون دولار. كما تستورد الجزائر الحبوب بقيمة 1,76 مليار دولار، منها القمح بـ 1,61 مليار دولار والشعير بـ 140,43 مليون دولار والشوفان بـ 3,72 مليون دولار والذرة بـ 1,68 مليون دولار. وتستورد الجزائر أيضا مركبات بقيمة 1,34 مليار دولار منها سيارات سياحية ومركبات نقل أشخاص بقيمة 717,93 مليون دولار ومركبات نقل السلع والبضائع بـ 234,26 مليون دولار وقطع غيار وملحق أولواح المركبات بـ 205,99 مليون دولار وجرارات بقيمة

حفيظ صوالي

• وفقا للمعطيات الإحصائية لمنصة "كومترايد"، فإن بنوية الصادرات الجزائرية إلى دول الاتحاد الأوروبي في 2021 تتصدرها المحروقات بمجموع 20,64 مليار دولار، منها الغاز بقيمة 11,68 مليار دولار والنقط الخام بما يعادل 7,15 مليار دولار، مقابل 1,81 مليار دولار مشتقات ومواد بترولية، كما تقوم الجزائر بتصدير مواد بكميات قليلة منها الزفت والفحم. أما ثاني المنتجات المصدرة من قبل الجزائر إلى دول الاتحاد الأوروبي فإنها تتمثل في المواد الكيميائية غير العضوية بما يعادل 696,44 مليون دولار، منها 602,21 مليون دولار من الأمونياك 94,11 مليون دولار من مادة الأمونياك والغازات النادرة. بالمقابل فإن الجزائر تصدر أيضا أسمدة بما يعادل 473,47 مليون دولار وحديد وصلب

تقديرات حركة المبادلات التجارية بين الاتحاد الأوروبي والجزائر (مليار أورو) حسب المفوضية الأوروبية

الفترة (سنوات)	الواردات (مليار أورو)	الصادرات (مليار أورو)	مجموع المبادلات (مليار أورو)	الميزان التجاري (مليار أورو)
2011	26.128	16.892	43.020	9.236-
2012	30.238	20.701	50.939	9.538-
2013	27.949	21.893	49.842	6.056-
2014	25.339	22.860	48.200	2.479-
2015	18.450	21.802	40.252	3.352+
2016	15.698	19.897	35.595	4.199+
2017	16.977	18.450	35.427	1.474+
2018	18.436	18.510	36.946	0.075+
2019	16.217	16.907	33.124	0.689+
2020	11.375	13.485	24.860	2.111+
2021	19.097	12.645	31.742	6.452-

خلال 2022 .. بنك التنمية المحلية :

عمليات الدفع الالكتروني ارتفعت بـ 26.86 بالمائة

■ تزويد 6 آلاف تاجر بأجهزة الدفع قبل نهاية السنة

موطننا لدى البنك يهدف دمجهم قريبا في الشبكة البنكية للدفع عبر الأنترنت خلال السنة الجارية، حسب السيدة طالب. عدد البطاقات البنكية الموزعة يتجاوز الـ 34 ألف

من جهته، أوضح مدير النقدية والبنك الرقمي بذات البنك، بوعلام رقيق، أن بنك التنمية المحلية قام خلال 2022 بتوزيع 34 ألف و 980 بطاقة بنكية لفائدة زبائنه، أي بنمو قدر بـ 3.3 بالمائة، مقارنة بسنة 2021. وأضاف المسؤول أن عدد عمليات السحب المنجزة على شبائيك التوزيع الآلية التابعة للبنك "DAB/GAB" خلال 2022، ارتفع بنسبة 9.6 بالمائة، منتقلا إلى أزيد من 3.5 مليون عملية بقيمة 56.81 مليار دج، مشيرا إلى أن هذا الارتفاع راجع لـ "نمو ثقافة استعمال المواطن الجزائري للبطاقات البنكية".

من جهة أخرى، انتقلت قيمة التحويلات باستخدام الخدمات البنكية الالكترونية إلى 6.3 مليون عملية سنة 2022 (+15 بالمائة)، حسب المسؤول. ويحوز بنك التنمية المحلية على 164 فرعاً و 178 موزعاً "DAB" على المستوى الوطني ويعمل على "اقتناء 33 موزعاً آخر".

وفيما يخص تطبيق "ديجيت-بنك" (DIGITBANK) الخاص بالبنك تم تسجيل 108 ألف و 200 مشترك جديد، يضيف السيد بوعلام، مشيرا أن البنك "يسعى لمضاعفة الرقم من خلال تطوير خدمات جديدة متمثلة في التأمينات والقروض، مع إمكانية تحميل كشوف الحسابات البنكية".

يذكر أن تطبيق بنك التنمية المحلية الرقمي، يسمح لزيائنه بالاستفادة من خدماته المصرفية عن بعد ويمكن مستخدميه، بتسيير حساباتهم وبطاقتهم البنكية بالإضافة إلى إمكانية القيام بخدمة التحويل.

تجاوزت قيمة عمليات الدفع الالكتروني لبنك التنمية المحلية 6,5 مليار دج عبر أزيد من 879 ألف عملية في 2022، حسبها أهدت مديرة وسائل الدفع بذات البنك، نوال طالب.

أوضحت السيدة طالب لوكالة الأنباء الجزائرية، أن قيمة العمليات المتجزة عبر أجهزة الدفع الالكتروني "TPE"، شهدت ارتفاعاً قدر بـ 26.86 بالمائة في 2022. وحسب المسؤولة، فإن عدد أجهزة الدفع الالكتروني لبنك التنمية المحلية المتوفرة على مستوى المتاجر، والتي يقدمها البنك مجاناً للتجار، قد انتقل من 7.933 جهاز في 2021، إلى 8.116 سنة 2022 (+ 2.31 بالمائة).

كما أعلنت السيدة طالب، أن البنك قام باقتناء 3.200 جهاز دفع إلكتروني، سيتم تسليمها والشروع في تثبيتها خلال الأسابيع المقبلة، بعد أن قام باقتناء 2000 جهاز دفع إلكتروني خلال 2022، مؤكدة أن هذا الإجراء "يسمح برفع التعاملات المالية".

بالموازاة مع ذلك، أدرج البنك ضمن أهدافه تزويد "6.000 تاجر بأجهزة الدفع الالكتروني قبل نهاية السنة الجارية"، تطبيقاً لتوجيهات وزير المالية، إبراهيم جمال كسالي، الرامية إلى تجهيز مليون تاجر بأجهزة الدفع الالكتروني قبل سنة 2024.

من جهة أخرى، انتقل عدد عمليات الدفع عبر مواقع التجار الالكترونيين الممتمدين والمواطنين بالبنك، من 4.087 عملية في 2021 إلى 11 ألف و 750 عملية في 2022 (+187.50 بالمائة)، ما يمثل من حيث القيمة أكثر من 608 مليون دج.

ويخصي بنك التنمية المحلية 39 تاجراً عبر الأنترنت سجل في 2022، مقابل 27 تاجراً سنة 2021، ما يمثل نسبة نمو تقدر بـ 44.44 بالمائة، في حين تستمر عملية اعتماد المواقع الالكترونية لـ 40 تاجراً الكترونياً



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger